



chomage partiel & teletravail

Par **jeff72**, le **15/04/2020** à **15:37**

Bonjour,

Comme beaucoup depuis le 18 mars je suis actuellement au chomage partielle tacitement reconduit toutes les semaines. Donc en theorie je ne travailles pas. Sauf qu'en pratique je garde le lien avec différents fournisseurs et collegue et superieur qui me sollicite plus ou moins regulierement pretextant le temps disponible. La demande devenant de plus en plus pressante et reguliere. A savoir j'ai la possibilité de pouvoir travaillé à distance.

Mais étant en congé partiel à 100% je ne suis pas sensé repondre à ces sollicitations

Es-ce exact ?

sauf à sortir du 100% et à officialiser le télétravail ?

Merci par avance

Jeff